Tourcoing, le 16 avril 2025

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12
asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales

Objet : Basque Customs Contest

P.J. : - Présentation des épreuves
- Fiche de déplacement

L'ASND organise le samedi 20 septembre 2025 à Anglet (64) une compétition de type crossfit, les Basques Customs Contest.
La compétition se réalise en binôme. En cas d'absence de partenaire, veuillez vous adresser à crossfit@asnd.fr

1°) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement en possession de :
- être en bonne condition physique et de santé pour la pratique du crossfit (engagement à effectuer en ligne) ;
- une participation individuelle de 40€ à régler en ligne lors de l'inscription (participation aux frais) ;
- avoir un nom d'équipe.

Inscriptions sur https://gestion.asnd.fr/home (**à effectuer avant le 1er juillet 2025**)

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2025 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local si ce n'est pas le cas, la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site www.asnd.fr)

L'organisation est limitée à 15 équipes.

2°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement (cf fiche à renvoyer par voie postale uniquement)

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative ou le domicile jusqu'au lieu de la manifestation.
Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût économique et environnemental (covoiturage, réductions SNCF).

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, facturettes de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement. Il sera limité à 200€.
Les locations de véhicules ne sont autorisées qu'à partir de 4 personnes minimum.

La mention de l'IBAN est obligatoire

- Frais de restauration

Ils seront pris en charge par l'ASND les vendredi et samedi soir. Les petits-déjeuners du samedi et dimanche seront également pris en charge.
Possibilité de livraison de repas surplace le samedi midi par Jo's box à charge des athlètes.

- Frais d'hébergement

Ils seront pris en charge par l'ASND. Les participants seront logés au domaine du pignada du vendredi 19 au dimanche 21 septembre.

3°) Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.
- congés annuels ou ARTT des agents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :
Stéphane CARLINO, conseiller technique crossfit : crossfit@asnd.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le président,

Cyrille COHEN